



Infection volontaire du virus du sida

Par **bibou78**, le **27/11/2009** à **22:54**

Bonjour,
J'ai appris que j'étais séropositive depuis 1 mois environ. Je soupçonne mon ancien copain de m'avoir contaminé volontairement, car je suis quasiment sur qu'il était au courant de sa séropositivité. Pendant presque 1an je le voyais régulièrement faire des prise de sang et par la suite j'ai appris que c'était au service de maladie infectieuse et tropical. Je veux savoir si je peux porter plainte. Et si je peux avoir droit à une sorte d'avocat commis offices. Merci de me répondre SVP

Par **Patricia**, le **29/11/2009** à **10:00**

Bonjour,
Contactez une Association de soutien et d'entraide aux victimes de votre département.
Le service social de votre mairie devrait pouvoir vous donner des adresses.
Pour vous faire aider et conseiller, vous pouvez prendre un rendez-vous avec une des assistantes sociales de la mairie. Elle vous recevra gratuitement.

[s] Numéros d'écoute et de soutien [s] :
- Sida Info Service : 0800 840 800 (appel gratuit d'un fixe)
- INAVEM : 08 842 846 37 (appel local d'un fixe)
Institut National d'Aide aux Victimes

Par **bibou78**, le **29/11/2009** à **16:39**

je ferais sa des lundi. je vous remercie pour votre reponse.